

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection](#)[Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[2005-00-122Item](#)[Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 26 janvier 1900](#)

Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 26 janvier 1900

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [25 janvier 1900](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Offroy et Cie](#)

Lieu de destination 60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

Description

Résumé Marie Moret confirme ses divers envois des 19 et 21 janvier 1900 et annonce à la banque l'envoi d'un chèque de 50 F à Adolphe Rainal à Paris.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Personnes citées [Rainal, Adolphe](#)

Informations sur le document source

Cote Familistère de Guise, inv. n° 2005-00-122

Collation 1 p. (317r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Nîmes 26 janvier
1900

16 rue Beurdonne

Messieurs Oppoz. Guérard &c

J'ai l'honneur de vous
confirmer ma lettre du 19 et
et le renvoi que je vous ai
fait le 21^{er}, de l'accusé de
réception en forme du
relevé de mon compte chez
vous, au 31 décembre
dernier, relevé dont je
reconnaisse ais l'exactitude.

— Veuillez prendre note
que j'envoie aujourd'hui
à M. Adalphe Prinal.

ainé, Paris, le chèque
n° 275625 chargé de
cinquante francs sur
mon crédit chez vous
et veuillez lui faire
bon accueil.

Agreez je vous prie,
Messieurs, l'assurance
de toute ma considé-
ration

Nicé Gatin